



A GLOBAL NGO NETWORK  
FOR PRINCIPLED AND EFFECTIVE  
HUMANITARIAN ACTION



**UNHCR**  
The UN Refugee Agency

## **Fonds interagences pour la sensibilisation communautaire et la communication sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels**

### **Appel à candidatures 2025 et conseils aux candidats**

#### **À propos du Fonds**

Créé en 2020 dans le cadre d'une initiative conjointe du Conseil international des agences bénévoles (ICVA) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds interagences pour la sensibilisation communautaire et la communication sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)(en abrégé, Fonds pour la sensibilisation sur la PEAS) apporte un soutien financier rapide et ciblé aux organisations non gouvernementales (ONG) locales et nationales. Le Fonds de sensibilisation sur la PEAS permet à ces organisations de mener des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités dans le cadre de la PEAS.

Depuis son lancement en 2020, le Fonds a suscité un vif intérêt de la part des ONG locales et nationales et des organisations de la société civile (OSC), avec plus de 7 700 candidatures reçues et 65 subventions attribuées dans 39 pays.

Pour plus d'informations, visitez le site web du Fonds pour la sensibilisation sur les PEAS. Tous les documents créés par les précédents bénéficiaires du Fonds sont disponibles dans la base de données des produits livrables du Fonds.

#### **Objectif et approche**

L'appel à candidatures 2025 vise à soutenir les ONG et les OSC locales et nationales en finançant des activités de sensibilisation et de communication sur la PEAS pour les communautés à risque dans les situations humanitaires. Le Fonds vise spécifiquement

à prévenir l'exploitation et les abus sexuels (EAS) perpétrés par des travailleurs humanitaires ou d'autres personnes associées à des organisations humanitaires à l'encontre des personnes qu'ils sont censés aider.

Le Fonds offre aux organisations sélectionnées une subvention de 20 000 \$ US pour mettre en œuvre les projets de sensibilisation et de communication sur la PEAS sur une période de quatre à six mois. Le Fonds, par l'intermédiaire de son comité directeur et de son réseau d'experts, soutient les organisations sélectionnées dans la mise en œuvre de leurs projets.

## Pays ciblés

Les projets mis en œuvre dans des contextes humanitaires ou de déplacement dans les pays suivants seront pris en considération :

Afghanistan, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Éthiopie, Haïti, Madagascar, Mali, Myanmar, Niger, Nigeria, Territoires palestiniens occupés, Pakistan, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Tchad, Turquie, Ukraine, Yémen et Zimbabwe.

## Priorité du projet

Le Fonds finance des projets de sensibilisation et de communication sur la PEAS qui réalisent les activités suivantes, en accordant généralement la priorité aux projets qui intègrent des activités sur la PEAS :

- Élaborer ou adapter le matériel de sensibilisation à la PEAS pour les communautés à risque, tel que des ressources imprimées, numériques, vidéo ou audio. Ces supports doivent viser à expliquer, dans un langage et des formats adaptés au contexte :
  - Les concepts fondamentaux de l'EAS,
  - Le droit des communautés à être à l'abri de l'EAS,
  - Les obligations de tous les acteurs en matière de prévention et de traitement de l'EAS, et □ Les stratégies de prévention qui aident à lutter contre l'EAS.
  - Les mécanismes de plainte et de retour d'information (CFM) et
  - Des voies d'orientation pour sensibiliser les communautés aux mécanismes de signalement et de soutien sécurisés.
- Concevoir et mettre en œuvre des événements d'engagement communautaire en faveur de la PEAS (tels que des rassemblements de masse, des discussions de groupe, des pièces de théâtre, des émissions de radio) afin de sensibiliser davantage à la PEAS et de contribuer à changer certains comportements.
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités avec des travailleurs humanitaires, des volontaires communautaires, des dirigeants, des prestataires de services et d'autres parties prenantes influentes afin de sensibiliser sur l'EAS, d'accroître les capacités de sensibilisation à la PEAS dans les

communautés et/ou de renforcer les services de prévention, de signalement et de soutien en matière d'EAS.

- Concevoir et mettre en œuvre d'autres activités appropriées d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur la PEAS afin de contribuer à améliorer la compréhension, les connaissances et les capacités en matière de PEAS au niveau communautaire. Il peut s'agir de :
  - Cartographier les services disponibles pour les survivants de l'EAS,
  - Évaluer les risques de PEAS dans le cadre des interventions d'urgence.
  - Mettre en place une PEAS locale ou un comité de protection.
  - Élaborer des manuels ou des codes de conduite relatifs à l'EAS.
  - Mettre en place ou renforcer les CFM ou les protocoles face à l'EAS.
  - S'engager avec les réseaux nationaux de la PEAS, les mécanismes de coordination humanitaire et les autres acteurs concernés afin de promouvoir la diffusion et l'adoption du matériel et des bonnes pratiques du projet.

## Critères d'éligibilité :

Les candidats doivent savoir que les subventions du Fonds sont très compétitives. En raison du volume de candidatures, seules les organisations présélectionnées seront contactées.

- Les candidats doivent être enregistrés auprès des autorités nationales compétentes.

- Les candidats doivent être des ONG ou des OSC locales ou nationales ou des forums/réseaux d'ONG locaux ou nationaux. Une preuve d'inscription sera demandée en cas de présélection.
- Les candidats doivent être en mesure de recevoir des fonds de sources internationales et d'en rendre compte.
- Les organisations candidates doivent avoir mis en place **une PEAS ou des politiques de sauvegarde.**
- Les organisations candidates doivent pouvoir justifier d'**une expérience en matière de sensibilisation et de communication au niveau communautaire dans le cadre de la PEAS ou d'autres mesures de protection.**

## Critères de sélection des candidatures :

Le comité directeur du Fonds de sensibilisation sur la PEAS gérera le processus de sélection des candidatures. Outre les critères minimaux d'éligibilité énumérés ci-dessus, les critères suivants seront utilisés pour examiner et sélectionner les candidatures :

- Demande de financement maximale : **20 000 \$ US.** Les demandes d'un montant supérieur seront rejetées.

- Durée du projet : **4 à 6 mois.**
- Les activités doivent être **clairement centrées sur la PEAS**, comme indiqué dans l'axe du projet ci-dessus.
- Les projets de sensibilisation et de communication sur la PEAS **doivent clairement définir les risques** et les problèmes liés à l'EAS au niveau communautaire **ainsi que la manière dont les objectifs et les activités du projet contribueront à y remédier.**
- Les projets de sensibilisation et de communication sur la PEAS doivent **inclure les populations à risque dans leur ciblage**, notamment sur la base de considérations liées à l'âge, au genre et à la diversité. Les projets qui ciblent et impliquent des membres d'âge, de nationalité, de langue, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle et d'identité de genre (OSIG), de capacités et/ou de statut social et économique différents seront privilégiés.
- Les projets de sensibilisation et de communication sur la PEAS doivent garantir **la participation et la consultation des communautés dans la conception, la mise en œuvre et la supervision des projets.**
- Le matériel élaboré et les activités menées doivent être **adaptés au contexte** en ce qui concerne les langues, les messages et les angles de communication.
- Les organisations candidates doivent s'engager à développer des supports de projet dans des formats ouverts et modifiables, et à les mettre à la disposition du Fonds pour la sensibilisation sur la PEAS à des fins d'inclusion dans la [base de données des produits livrables](#).
- Le **principe de ne pas nuire** devrait s'appliquer à toutes les approches et activités des projets.
- Un **budget détaillé**, un **cadre logique** et un **calendrier** de mise en œuvre du projet seront demandés aux candidats présélectionnés.

## Processus de candidature

- **Les candidatures en anglais sont ouvertes** : 18 juin 2025
- **Clôture des candidatures en anglais** : 11 juillet 2025 à 17h00 HEC
- Une seule candidature sera acceptée par organisation.
- Seules les candidatures effectuées via le formulaire de candidature en ligne seront acceptées. Le formulaire de candidature en ligne est disponible en anglais et sera disponible en français et en espagnol
- Si vous avez des questions sur le Fonds pour la sensibilisation sur la PEAS ou sur le processus de candidature, ou si vous rencontrez des problèmes techniques avec le formulaire, veuillez contacter [pseafund@icvanetwork.org](mailto:pseafund@icvanetwork.org)

## Processus de sélection

- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

- L'examen des candidatures et le processus de sélection seront menés par le comité directeur du Fonds de sensibilisation sur la PEAS, composé d'experts de la PEAS issus de la communauté humanitaire.
- Le processus de présélection sera achevé d'ici la fin du mois d'août 2025.
- En soumettant votre candidature, vous acceptez que l'ICVA contacte votre organisation au sujet de celle-ci. Vous confirmez également comprendre la manière dont les informations contenues dans cette candidature seront utilisées, conformément à la [politique de confidentialité](#) de l'ICVA.